



Abus de contrat de location pour terminal carte bancaire

Par **suzy**, le **12/03/2010** à **19:15**

Bonjour,
j'avais commandé un terminal carte bancaire chez jdc, j'ai voulu rompre le contrat pour raison de santé et retraite. J'ai rendu l'appareil, j'ai cherché un repreneur pour l'appareil et je n'en ai jamais trouvé. 3 ans après, je viens du tribunal avec bien sûr une déception car je dois payer 900 € à Jdc. Dans le contrat, il n'y a aucune clause pour rupture en cas de force majeure

Par **spirit29**, le **11/01/2011** à **15:02**

Bonjour,
Pareil j'avais commandé un terminal carte bancaire chez Groupe Odyssee, j'ai voulu rompre le contrat pour raison de vente entreprise. J'ai rendu l'appareil, j'ai cherché un repreneur pour l'appareil et je n'en ai jamais trouvé. je dois payer 1700 € à odyssee. Dans le contrat, il n'y a aucune clause pour rupture en cas de force majeure. c'est de l'arnaque les contrats location de terminal de paiement

Par **saissa**, le **09/04/2014** à **12:45**

Je suis bien d'accord ce sont des voleurs couverts par les lois, je suis dégoûté de ce système (la société jdc nous a fait signer un nouveau contrat sous forme d'un bon de livraison)

Par **brésil2014**, le **12/04/2014** à **12:48**

Bonjour Saïssa,

Nous créer un groupement pour se faire rembourser de toutes les sommes par JDC qui n'est pas dans son droit. Nous aussi avons souscrit un contrat caisse et alarme. Nous avons cessé notre activité et nous devons payer plus de 7000 euros. Pouvez-vous nous envoyer vos coordonnées à xxxxxx afin que l'on puisse prendre contact avec vous. Plus on sera nombreux mieux nous pourrons faire face! Merci

Par **fannette46**, le **14/04/2014** à **16:00**

Bonjour,

Je suis exactement dans le même cas, ma petite soeur (bien naïve), a pris une location d'un terminal sur 48 mois (elle n'avait même pas vu la durée), et son activité n'a pas marché du tout, elle a fait faillite, déjà surendettée, JDC SA lui demande plus 1700 euros... Elle a 23 ans, voulait s'en sortir, résultat, elle est au RSA et même là ils l'ont fait payer 50 euros par mois (sachant que des fois elle ne mange pas) ! C'est bien ils encouragent les jeunes, et la banque c'est pas mieux car le compte pro a été fermé avec les dettes et elle doit rembourser avant poursuite également... Si vous avez une solution n'hésitez pas. Je vous remercie par avance de vos réponses.

Bien cordialement.

Par **brésil2014**, le **14/04/2014** à **21:21**

Bonjour Fannette46, nous sommes "rassurées" de savoir que nous ne sommes pas les seules. Comme évoquée dans mon message plus haut nous essayons de réunir une dizaine de personnes ayant subi ce même préjudice. Pourriez-vous rejoindre notre page facebook "Abus de contrat JDC" afin de témoigner comme vous venez de le faire. Notre but étant de récupérer ces sommes par le regroupement. Merci beaucoup.

Par **fannette46**, le **15/04/2014** à **07:53**

Bonjour,

C'est fait et je partage l'information. J'irais sur la page facebook régulièrement pour savoir si vous avez du nouveau.

Bonne journée à tous.

Cordialement.

Par **Dumoulin jf**, le **30/05/2016** à **16:06**

JDC et LOCAM !!!! une bandes de mange merde qui vous mettent la tete au fond du trou !!!
ne rien prendre chez eux et ne surtout pas écouter les belles paroles des commerciaux JDC
qui savent très bien ce qu'ils vous font signer

Par **HURLEVENT**, le **26/02/2022** à **09:35**

?Messieurs

voici avis laissé sur votre société sur ce que nous subissons ces derniers mois alors que
client depuis + 7 ans vous ayant fait confiance refuser vos concurrents en adhérant et
achetant chez vous -caisse tabac - proshop- brouillard - télé-surveillance - et vidéo

J.D.C à Bruges aucun responsable - votre prestataire CYCLOPE se permet d'annuler notre
contrat avec fin de gestion sous 15j alors que nous ne sommes responsables de rien et que
cette société veut changer les conditions de notre contrat sans avis et contact préalable,
information par mail genre publicitaire

Aucun nom de responsable pour joindre cette société - téléphone mentionné sur document
invalide -

J'ai donc envoyé 2 courriers RAR hier = 1 au Président Eric RABUT et 1 à Bruges

Dégoûté de votre façon de fonctionner
LAMANDE

À l'instant

[A EVITER CAR CONTRAT NON RESPECTE TEL SI BESOIN 06.66.06.87.46](tel:06.66.06.87.46)

A EVITER : Client depuis 8 ans caisse-brouillard-video-télé-surveillance. Un commercial qui
passe sans RDV pour nous obliger à changer de caisse et nous menace en nous disant qu'on
va venir prendre nos caisses et que nous ne pourrons plus travailler-Par RAR j'ai informé
P.D.G-Maintenant c'est la télé-surveillance modification prestataire sans nous avertir avec
modification clauses contrat original qui d'ailleurs non dénoncé par J.D.C mail pour échanger
aucune réponse-Un téléphone sur document CYCLOPE nouveau prestataire qui est invalide-
Courrier RAR reçu hier nous informant contrat annulé par J.D.C délai 15 J alors que nous ne
sommes pas responsable et dans notre contrat avec J.D.C délai de 3 mois à respecter= pas
de nom impossible de joindre quelqu'un pour dénoncer abus de pouvoir et modification de
contrat sans notre accord et sans échange préalable avec un responsable. Courrier RAR fait
hier au Président ALLUCINANT comment ils traitent des clients fidèles depuis + 7 ans leur
ayant à tort donné toute leur confiance. Des responsables inexistantes -un commercial

menaçant VOILA CE QUE FAIT J.D.C.

Par **marcotam84**, le **13/06/2023** à **14:56**

JDC - LOCAM - PREFILOC, leur nouveau partenaire financier : des VOYOUS !

Sous prétexte de changer leur terminal pour un nouveau modèle (l'autre fonctionnait très bien), il m'ont envoyé un contrat pour 4 ans sans me tenir au courant, alors que leur contrat était reconduit chaque année par tacite reconduction.

Je pars à la retraite et pas de recours suite à ce démarchage honteux par tél. sans annonce de nouveau contrat : chacun dit : "c'est pas moi, c'est l'autre " résultat : payez ou procès.

Est-ce quelqu'un a eu connaissance d'un recours positif de la part d'un de leur client ?

Par **XION**, le **12/09/2023** à **21:20**

JE ARRETE MON ACTIVITE CAUSE RETRAITE IL ME RECLAME 237 EURO UN PEUT FORT

[quote]les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse!!![/quote]comme bonjour et merci